

C'est pas le temps de chômer vendredi 26 juin 2009, par [Joël Depommier](#)

Sous l'impulsion d'associations de défense des chômeurs, un comité référendaire est en cours de constitution pour s'opposer à la révision antisociale de l'assurance chômage.

Anticipation-prévention-action. Non, tel n'est le nouveau mot d'ordre du Conseil fédéral pour pallier à la suppression d'emplois actuelle, mais celui de l'ADC (Association de défense des chômeurs) de La Chaux-de-Fonds qui vient de s'allier à l'IGA de Bâle (syndicat interprofessionnel des travailleurs qui fête ses 20 ans d'existence) et la Kabba de Berne (Comité des chômeurs et personnes en situation de pauvreté) pour former un comité provisoire en vue de lancer un référendum contre la nouvelle Loi sur le chômage (LACI). D'autres associations ont été contactées qui



pourraient encore, après consultation de leur base, grossir les rangs du comité de frondeurs fonceurs. Sur le terrain, l'augmentation des demandeurs d'emplois est tangible dans un canton qui compte 5,5% de chômeurs : « Nous avons ouvert deux fois plus de dossiers juridiques en 6 mois que durant toute l'année 2008 », témoigne Véronique Rochat, permanente de l'ADC des montagnes neuchâteloises. L'association aide aussi les personnes qui ont des difficultés en français ou en informatique en envoyant 30 à 40 demandes d'emploi chaque mois.

Lutter contre le chômage et non contre les chômeurs

Les points de la réforme qui inquiètent le plus le comité ? En premier lieu, l'augmentation du délai de cotisation de 12 à 18 mois, durant les deux ans avant le chômage, pour être indemnisé 400 jours. « Beaucoup de temporaires galèrent et ont déjà du mal à cotiser durant un an », note Véronique Rochat. Autre point problématique : l'augmentation du délai de carence pour les jeunes, qui passe à 12 mois et l'obligation pour eux d'accepter un emploi « convenable » sans rapport avec leur formation. Toutes ces mesures doivent conduire à des économies de 481 de millions de francs chaque année. « Avec ces restrictions, le danger est réel que soient punis ceux qui ont déjà une position précaire sur le marché de l'emploi », craint l'association Kabba, qui a manifesté le 8 juin dernier sur la Place fédérale, en expliquant qu'il fallait en priorité « lutter contre le chômage et pas contre les chômeurs. » Dans le même temps, Kabba a lancé une campagne contre la surveillance accrue des personnes à l'aide sociale par des détectives sociaux cantonaux.

Rééditer la fabuleuse victoire de 1997

Ces baisses de prestations de la nouvelle LACI ont déjà été acceptées par le Conseil des Etats au début juin, elles pourraient l'être en septembre par le Conseil national, à moins que le projet ne capote « du fait d'une alliance de circonstance entre le PS et l'UDC, ce dernier parti s'opposant à l'augmentation du taux de cotisation ordinaire de 2 à 2,2% » pour combler les déficits, explique Véronique Rochat. La formation du comité devrait aussi pousser les grandes centrales syndicales à rejoindre le front d'opposition à la nouvelle loi. Au niveau cantonal, l'ADC a aussi décidé de passer la démultipliée, en déposant une initiative populaire, reprise par l'élue de solidarité Marianne Ebel, pour demander au Grand conseil de faire pression sur le Canton pour qu'il s'oppose à la nouvelle loi sur l'assurance chômage. Proche de sa base, l'association est sur le point de lancer un réseau original et convivial pour favoriser les contacts personnels entre demandeurs d'emploi et recruteurs lors de repas conviviaux. « Les contacts personnels sont plus efficaces qu'un dossier écrit », explique Frédéric Inaebnit, un autre permanent. Toujours positiver : pour mieux refaire le succès de 1997 quand l'association avait lancé presque toute seule un référendum victorieux contre une précédente révision antisociale de la Loi sur le chômage.